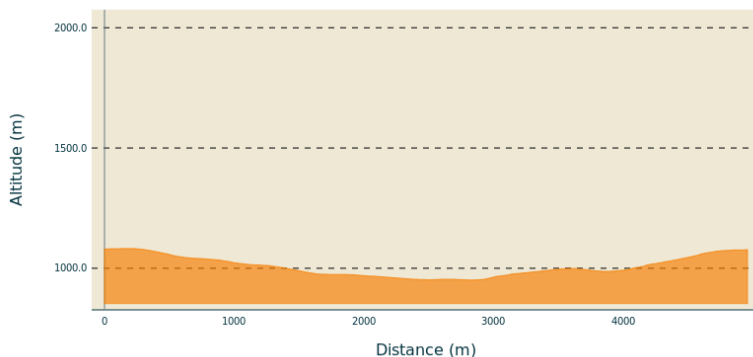


Sentier patrimoine du Pouzat

Val Eyrieux

Profil altimétrique



Altitude min 951 m Altitude max 1082 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h

Longueur : 5.0 km

Dénivelé positif : 142 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Eglise du Pouzat (St-Agrève) Parking à proximité

Arrivée : Eglise du Pouzat (St-Agrève)

Balisage :  PR

Communes : 1. SAINT-AGREVE

1.  Au départ du parking en terre découvrez **une petite église et son ancienne cure.**

L'Eglise :

Cette petite église romane en pierre granitique comporte une seule nef faiblement élevée voûtée en berceau avec deux chapelles latérales, l'une présente une voûte d'arêtes tout comme la sacristie attenante, l'autre, au sud, possède une belle voûte à croisée d'ogives aux arcs de granit reposant sur quatre pilastres.

L'église paroissiale Sainte Marie du Pouzat est mentionnée pour la première fois en 1275, elle est très certainement plus ancienne car le lieu est cité au 12ème siècle, « Villa Pausiacum ». En 1289 c'est « Al Pozat » et en 1464 « Pozat ».

Placée en bordure d'un ancien chemin de crêtes qui depuis la vallée du Rhône rejoignait le Massif Central, elle était une étape sur le tronçon actuel du chemin de St Jacques de Compostelle de Valence au Puy-en-Velay.

La Cure :

Reliée à l'église par un passage couvert et fermé, elle possède un toit en lauzes de phonolites refait en 2022, année où elle est devenue une propriété privée.

Prendre le chemin le long de l'église et du cimetière et suivre la ligne de crête par le serre de la Faye.

2. *Profitez du belvédère du serre de la Faye, pour admirer les montagnes des Boutières et la chaîne des sucs volcaniques plus à l'ouest. Ce point de vue surplombe la vallée des Eygas, nom du ruisseau qui se jette dans la rivière Eyrieux en amont de la retenue d'eau du barrage des Collanges.*

Descendre progressivement par un chemin large en sous bois.

3.  Au poteau "Bois de la Blache", prendre la direction Serre d'Ambalès 4,5 km et Le Pouzat 6,3 km.

 Poursuivre par une large chemin en sous-bois.

4. A proximité du ruisseau la Sumène, les vestiges d'un ancien moulin.

Le Moulin :

Figurant au plan cadastral napoléonien de 1834 il est probablement plus ancien, car autrefois il était vital de moudre le grain pour les habitants du village et des hameaux environnants, très isolés.

Trois ruisseaux en amont offraient un apport d'eau suffisant pour remplir au moyen d'un canal le vaste bassin de retenue aux épais murs de pierre.

La force de l'eau accumulée par sa chute sur le rouet permettait d'actionner la meule et les différents mécanismes.

Une deuxième chute d'eau permettait également de faire fonctionner une scie installée au cours du 20ème siècle sur l'autre rive de la rivière.

Cinq à six moulins se trouvaient le long du cours de La Sumène qui se jette dans le Doux à Lamastre.

Traverser ensuite le ruisseau la Sumène et passer sous la maison La Blache.

5. Rejoindre un carrefour de quatre routes et aller à gauche. Quitter le balisage blanc jaune.

6. Au niveau de la maison Reboulet (à droite) dans le virage de la route passant sur le ruisseau découvrez le tunnel.

Le Tunnel :

Construit au milieu du 19ème siècle il possède une voûte en pierre de 40 m couvrant le ruisseau dont les bords étaient assez pentus ce qui permettait de disposer d'un espace plat devant la maison aujourd'hui en ruines.

La voûte a ensuite été recouverte par de la terre prélevée sur le pré attenant qui était beaucoup plus pentu que maintenant. La surface ainsi gagnée, outre un peu plus d'aisance, a permis de gagner du terrain pour les cultures.

On remarquera les belles pierres surmontant l'imposante entrée en aval. Malheureusement ce fronton s'est, au fil du temps, en partie écroulé.

Au cours du 20ème siècle le chemin a été remplacé par la route actuelle qui utilise la partie centrale du tunnel en guise de pont.

7. Poursuivre sur la petite route hors balisage jusqu'à la Croix en fer.

La Croix en fer :

Érigée vers 1850 à la fin de la construction du tunnel par la volonté de Claude Reboulet, en remerciement à Dieu d'avoir permis d'accomplir cette œuvre.

Cette croix surmonte un socle en pierre avec une niche qui avait été prévue pour placer une statue de la Vierge Marie. Remarquez l'entourage circulaire avec les deux belles grosses pierres taillées incurvées.

8. Poursuivre par la route. A l'entrée du hameau Arnaud, descendre à gauche le petit chemin non balisé pour découvrir le joli pont en pierre.

Le Pont :

Construit à la fin du 19ème siècle par la famille Vareille, il permettait de franchir le ravin du ruisseau de Chazot et d'accéder aux terres agricoles de la propriété familiale situées de l'autre côté.

En pierre granitique locale il mesure 18m de long et se compose de deux arches principales, la plus petite laissait passer l'eau d'une béalière servant à l'irrigation des terres.

Deux petites arches aveugles se trouvent aux extrémités du pont ; elles devaient permettre une économie de pierres lors de la construction.


Restauré en 2022 grâce aux dons récoltés avec la Fondation du Patrimoine et le soutien de l'Association pour le Patrimoine Vivarais-Lignon (APPVL). Propriété privée, accès autorisé.

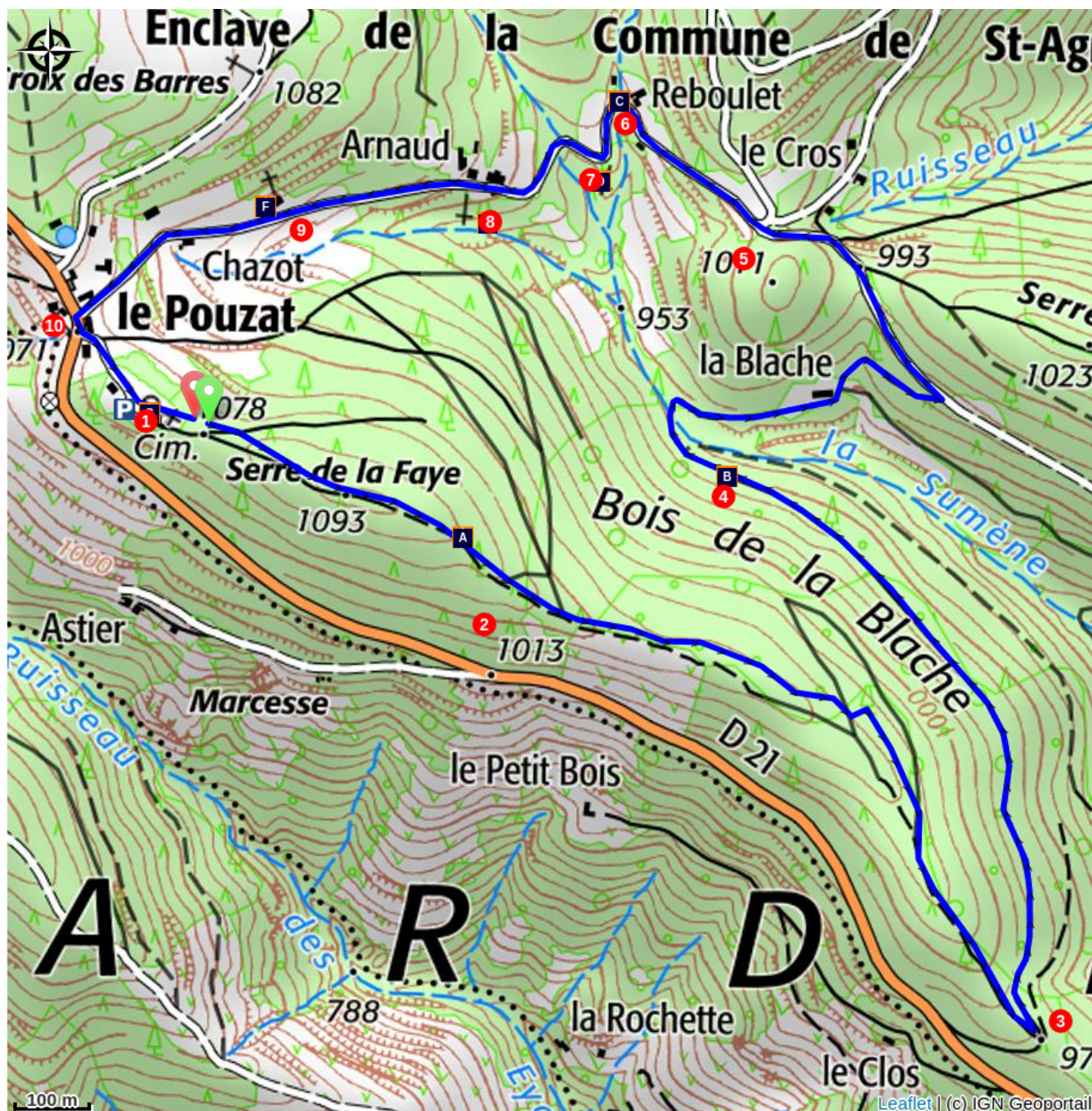
Revenir sur vos pas et remonter par la petite route.

9. A votre droite La Chapelette, accessible par le chemin à droite.

La Chapelette :

Découvrez son toit de lauzes de 1881 dédiée à la Vierge Marie. Autrefois au 15 août, une procession conduisait les fidèles de l'église à la chapelette. Celle-ci reste encore aujourd'hui un lieu de dévotion.
 A proximité des sources guérisseuses réputées pour les yeux, les fièvres et les douleurs.
 En 1986, ces sources qui ne coulaient plus alimentent désormais le village en eau potable. Le trop-plein du puits de captage se déverse dans un bassin aménagé en contrebas.
 Ces sources étaient liées à Sainte Philomène, associée au culte des eaux au 19ème siècle, dont on peut voir la statue à l'intérieur de l'église du village.

10.  Remonter par la petite route jusqu'au carrefour avec la D21.
 Reprendre le balisage blanc-jaune qui passe entre les maisons du Pouzat et remonter la petite route jusqu'au parking de l'église.



Comment venir ?

Accès routier

Par Saint-Agrève prendre la direction de Lamastre, Belsentes par la D21. Au panneau *Le Pouzat*, prendre la petite route montante à gauche entre les maisons (balisage blanc jaune)

Par le Cheylard, prendre la D 578 direction de Belsentes (Les Nonières), puis la direction de St-Agrève par la D21. Au panneau *Le Pouzat*, monter à droite par la petite route passant entre les maisons.

Parking conseillé

parking de l'église du Pouzat au dessus des maisons.